

TARIFS LONG SEJOUR

Valable dès le 1^{er} janvier 2023

La Résidence Plantzette distingue 3 types de résidents

1. **Communes membres** : Les communes membres de l'association pour le Centre médico-social régional bénéficient du tarif communes. Il s'agit des 10 communes du district de Sierre ainsi que la commune de Salquenen.

2. **Hors Région** : Les résidents domiciliés dans les autres communes du canton du Valais que celles appartenant au CMS.

3. **Hors Canton**

	Chambre à 1it	Chambre à 2 lits
Communes membres	Fr. 135.--	Fr. 130.-
Hors Région	Fr. 143.--	Fr. 135.-
Hors Canton	Fr. 185.--	Fr. 185.-

Le prix de base comprend : logement, pension et blanchissage du linge personnel (à l'exception des habits délicats).

Ces tarifs s'appliquent pour les chambres des étages 1, 2 et 3.

Ces tarifs ont été validés par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture en date du 7.12.2022 et sont valables dès le 1^{er} janvier 2023

Sierre, 8 février 2024